

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 MARS 2026 A 18H30

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Membres absents : 6

Dont membres représentés : 2

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars à 18 h 30, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Françoise CAMPREDON, Yannick COSTA, Catherine MIFFRE, Laurent FOURMOND, Pascale PUY, Chrystelle CARLOS, Pascal-Henri BASSET, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Joël PACULL, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Jean-Pascal GARDELLE, Laurence BARBERA, Karine CAROLA, Nicolas OLIVE, Christian FALZON.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Yves ESCAPE (Pouvoir donné à Jean TELASCO), Xavier ROCA (pouvoir donné à Christian FALZON).

Absents excusés : Carine DEVOYON, Marc BILLES, Evelyne SARRAZIN, Léocadie MENDEZ.

Secrétaire de séance : Jeanine VIDAL.

Date de la convocation : 03/03/2026

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2026/013	APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET PRINCIPAL -	► ADOpte le compte financier unique 2025 du budget principal de la commune ► RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/014	AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2025 - COMMUNE – BUDGET PRINCIPAL	AFFECTE le résultat de fonctionnement comme suit : ► <u>Affectation en section d'investissement au compte 1068</u> : 616 665.03 € ► <u>Excédent de fonctionnement reporté compte 002</u> : -	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/015	APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES PREVU PAR L'ARTICLE L 2241-1 DU CGCT - EX 2025 - COMMUNE	► APPROUVE le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières prévu par l'art L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour la commune de Pézilla-La-Rivière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/016	RAPPORT PREALABLE AU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026	► PREND ACTE par un vote de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026 et de l'existence du rapport sur lequel s'est tenu ce débat ► DIT que ce rapport d'orientation budgétaire 2026 sera transmis à M. le Préfet des P-O ainsi qu'à M. le Président de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/017	EXONERATION LOYERS – APPARTEMENT 2	► DECIDE d'exonérer Mme PERET de son loyer durant 2 mois.	Adoption à l'unanimité

	IMPASSE DES ECOLES – Mme PERET		des membres présents et représentés
2026/018	CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FPT DES PYRENEES- ORIENTALES POUR L'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE A LA GESTION DES CONTRATS D'ASSURANCE STATUTAIRE	► APPROUVE la convention ci-annexée à passer avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, représenté par Monsieur Robert GARRABE, Président, pour la gestion du contrat d'assurance statutaire ; ► AUTORISE M. le Maire à signer la convention et tout acte nécessaire à cet effet.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/019	CONVENTION FINANCIERE PMMCU – FONDS DE CONCOURS PARTICIPATION TRAVAUX HYDRAULIQUES ET PLUVIAUX 2025	► APPROUVE la convention financière ci-annexée portant organisation des modalités d'attribution et de versement d'un fonds de concours conformément à la convention cadre de financement des investissements pluriannuels hydrauliques et pluviaux, d'un montant de 13 446,89 €. ► AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant ; ► DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2026.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/020	CONVENTION PMMCU - PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION D'UNE BALLADA DE SARDANES PAR LE DEPARTEMENT DE MUSIQUE TRADITIONNELLES DU CONSERVATOIRE MONTSERRAT CABALLE LE 15 AVRIL 2026	► APPROUVE la convention de partenariat ci-annexée, à passer avec Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine, pour l'organisation d'une ballada de sardanes par le département de musique traditionnelles du conservatoire Montserrat Caballe le 15 avril 2026. ► AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant ;	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/021	CONVENTION PMMCU – CONSTITUTION DE DROIT REEL DE JOUISSANCE SPECIALE – EAU POTABLE ET EAUX USEES - PARCELLE AL N°22	► APPROUVE la constitution de droit réel de jouissance spéciale ci-annexée, à passer avec Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine, concernant les canalisations en eau potable et eaux usées sur la parcelle AL n°22. ► AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite constitution de droit réel de jouissance spéciale ainsi que tous documents s'y rapportant ;	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2026/022	ACQUISITION PARCELLE B N°1285 BIENS NON DELIMITES (BND)	► DECIDE d'acquérir les droits indivis (représentant 25 834,5 m²) des co-indivisaires suivants : • M. André PELRAS • M. Daniel PELRAS • Mme Danielle PELRAS concernant le Bien Non Délimité (BND) de la parcelle B n°1285 au prix de 6 000 €/ha ; ► AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ces acquisitions, dont les frais seront à la charge de la Commune, l'acte devant être passé par devant Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire associé à MILLAS.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés